



8^e Grand Prix de l'Environnement[®] des Villes d'Ile-de-France

FICHE SIGNALÉTIQUE DU DOSSIER

DOSSIER DE CANDIDATURE 2004 à faire parvenir pour le 15 février 2004

La participation au Grand Prix de l'Environnement 2004 est réservée aux villes et aux différents regroupements de communes, avec leurs partenaires publics et privés.

Les candidats présentent les réalisations et les projets des années 2000 à 2004.

LE CANDIDAT : (Ville, Communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicats etc.)

ÉLU en charge du dossier :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse du candidat :

Tél. Fax : Mail :

CHEF DE PROJET :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél. Fax : Mail :

LE CANDIDAT CHOISIT LES CATÉGORIES : *Merci de bien vouloir cocher chapitres et thèmes choisis*

- Urbanisme et Développement durable
- Gestion environnementale de l'espace urbain
 - Préservation et mise en valeur des espaces verts et des paysages
 - Qualité de l'eau et assainissement
- Déplacements urbains
- Économie des ressources
 - Collecte et traitement des déchets
 - Qualité environnementale des constructions
- Gestion de l'ambiance et prévention des nuisances
 - Réduction et prévention des nuisances sonores
- Démocratie locale participative
 - Éducation à l'environnement

AUTRE THÈME ayant trait à l'environnement et qui ne figurait pas dans la nomenclature ci-dessus :
.....

La ville est-elle candidate pour le Grand Prix de l'Environnement ?

Oui Non

Si OUI, le candidat devra remplir une Fiche Signalétique " GRAND PRIX DE L'ENVIRONNEMENT "

N.B. : les villes peuvent se faire aider par le guide du Grand Prix de l'Environnement

